



4 AGENCES

Agence de Redon

7 rue Saint-Conwoïon - BP 90503 35605 REDON CEDEX T 02 99 72 22 40 greta.agredon@ac-rennes.fr



Agence de Rennes

34 rue Bahon Rault - CS 46902 35069 RENNES Cedex T 02 99 22 63 64 greta.agrennes@ac-rennes.fr

Agence de Saint-Malo Dinan

1 rue Pierre de Coubertin 35407 SAINT-MALO T 02 99 21 12 22 greta.agsaintmalo@ac-rennes.fr

Agence de Vitré - Fougères

2 rue du Sergent Harris - BP 50616 35506 VITRÉ T 02 99 75 35 84 greta.agvitre@ac-rennes.fr



UNE GARANTIE "QUALITÉ"



















LA QUALITÉ EN FORMATION CONTINUE

Naissance d'un label

Le 30 juin 2015, un décret relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue pose l'exigence de justifier d'un label inscrit sur une liste publiée par le CNEFOP*. Le label Eduform, issu de cette liste, garantit la conformité des prestations de formation continue au référentiel AFNOR BP X50-762.

Le label Eduform dans le détail

Il concerne les organismes de formation continue publics ou privés qui préparent à des diplômes professionnels de l'Éducation nationale. Il s'applique principalement aux prestations de :



formation professionnelle continue,



validation des acquis et de l'expérience,



préparation aux concours et certifications,



étude et conseil auprès des organisations.



*CNEFOP > Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle













NOS ENGAGEMENTS

AU SERVICE DE VOTRE PARCOURS

- 1. Accès rapide et guidé à l'information sur l'offre de service ;
- 2. Qualité de l'accueil :
- 3. Conseil personnalisé sur les prestations et leurs possibilités de financement;
- 4. Proposition d'une large gamme de prestations ;
- 5. Co-construction d'une réponse sur mesure ;
- 6. Contractualisation avec le bénéficiaire sur les objectifs, les contenus et les modalités de la/des prestation(s);
- 7. Accompagnement, suivi, évaluation et réajustement du parcours du bénéficiaire tout au long de la prestation par un référent dédié ;
- 8. Adaptation à chaque prestation et pour chaque bénéficiaire des locaux et des moyens pédagogiques, méthodes, supports, outils et matériels de la prestation
- 9. Evaluation et reconnaissance des acquis et certification :
- 10. Qualification(s) et compétence(s) des intervenants garanties et développées tout au long de la vie ;
- 11. Prise en compte de la satisfaction des clients et des bénéficiaires ;
- 12. Amélioration continue de nos prestations et de nos formations ;
- 13. Prise en compte des attentes des parties prenantes en matière de responsabilité sociale des organisations et de développement durable.









